

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DES SERVICES GÉNÉRAUX

DU 07 JUIN 2021.

Vous qui souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous appeler. Notre permanence téléphonique reste accessible 24h/24 et 7j/7 au 078/15.25.56.

Concernant la reprise de nos réunions physiques, nous avons écrit plusieurs fois ces dernières semaines aux instances nationales afin de connaître la position que nous devons adopter pour celles-ci. A ce jour nous n'avons pas reçu de réponses.

Par contre, différentes instances régionales et/ou locales ont marqué leur accord quant à la reprise de nos réunions physiques.

A la lecture des derniers articles parus dans le Moniteur Belge du 04 juin, nous pouvons comprendre que les réunions en présentiel peuvent reprendre sous différentes conditions.

Entre autres : respect de la distance de 1m50 entre les participants sinon port du masque obligatoire, aération des locaux, mise à disposition de gel hydroalcoolique, obtention des autorisations nécessaires de la part du propriétaire des locaux et/ou des instances communales.

Toutefois, et par mesure de prudence, nous préférons attendre une réponse précise et officielle pour définitivement recommander à tous les groupes de reprendre enfin les réunions physiques.

Dès cette réponse reçue nous vous en informerons.

Veillez noter que des réunions en ligne sont toujours en place et, pour vous y connecter, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site, à la rubrique « Réunion en ligne ». Vous pouvez également nous joindre via la messagerie de notre page Facebook.